

Conseil d'administration réunion

lundi 19 novembre 2018

Présent.e.s : Cécilia (pouvoir Philippe), Pierre, Sébastien, Jérôme (pouvoir William + Marie)

Invitées : Marjorie + Amélie

Secrétaire : Amélie

début 18h30 – fin 21h50 (avec petite pause) ; Jérôme part à 21h

en bleu les décisions

en jaune les actions

1. Entretien avec Stéph + Arnaud souhaitent parler au CA :

>de quoi ont-ils envie de parler ?

l'organisation des activités, la surcharge de travail, l'historique du salariat...

OK super

>Sébastien leur écrit pour les inviter à un temps, en dehors de la prochaine réunion de CA, dans les deux prochaines semaines

2. Date de réunion de CA + qui lance l'ordre du jour du CA ?

historique : il avait été décidé de faire un framadate parce qu'on s'était rendu du compte que parfois il y avait peu de monde lorsque le jour était fixe dans le mois

décision : lors du CA précédent, tirage au sort de la personne qui lance l'ordre du jour du prochain CA, entre tous les membres du CA ; Sébastien fait un doc « comment caler la date de réunion, comment faire l'ODJ »

date de réunion :

faut pas que ce soit tout le temps le même jour de la semaine ;

décision : mois impair : 3ème lundi du mois, mois pair : 3ème jeudi du mois

3. Règlement intérieur

a) Tirage au sort des administrateur·rice·s

Lecture du retour de la réunion d'adhérent :

Discussion

Jérôme : sur le principe de la démocratie, ça me dérange que les gens soient pas élus

Pierre : il faut que les gens soient motivés

Jérôme : imagine si la personne qui est tirée au sort est une personne qui a foutu la merde dans l'asso

Sébastien recadre le débat : dans les statuts, il est dit que le CA peut virer quelqu'un en cas de gros problème ; les statuts révisés disent : les candidatures peuvent être proposées par tirage au sort, et les administrateurs sont élus par l'AG

Cécilia : à Ticoop une partie des coordinateurs a été tirée au sort et il n'y a pas eu d'élection derrière

Marjorie : c'est une élection par liste, on élit la liste entière

Jérôme : non on peut barrer des personnes

Marjorie : dans les faits y a jamais trop de personnes dans la liste, et personne n'a été barré la dernière fois

Pierre : d'abord les personnes qui veulent être au CA se présentent, et pour les places restantes c'est au tirage au sort

Sébastien demande l'avis de Marjorie et d'Amélie sur le tirage au sort des administrateur·rice·s :

très bien de donner la possibilité à tout le monde, d'inciter les vocations ; tant qu'ils peuvent refuser

Sébastien : question : est-ce qu'on fait le tirage au sort entre les personnes présentes à l'AG ou parmi tous les adhérents ?

Cécilia : à Ticoop c'est entre toutes les personnes adhérentes

Marjorie : dans mon asso, à l'AG fondatrice, c'était entre les personnes présentes à l'AG

Décision : candidature par tirage au sort sur tou·te·s les adhérent·e·s, puis vote sur ces candidatures à l'AG ; processus à organiser (temps de travail à prévoir avant l'AG)

b) Référents au CA

A discuter à la prochaine réunion

Jérôme, avec Philippe s'il est OK, préparent ce point pour la prochaine réunion

c) Les commissions

On incite les commissions à avoir un ou deux référent·e·s (à elles de choisir leur organisation, ça peut être tournant, etc).

Être référent·e c'est : être animateur·rice des discussions (s'assurer qu'il y a pas de sujet qui soit oublié, faire le lien entre salarié·e·s et commissions quand nécessaire, faire le lien entre le CA et la commission quand nécessaire...)

Ces référent·e·s sont invité·e·s à venir aux réunions de CA pour parler de ce que font les commissions, ou de points particuliers pour lesquels elles ont besoin que le CA se positionne.

NB Les quatre commissions clairement existantes : vélo-écovoies, mécavoies, aménavoies, animavoies ; l'existence d'une commission BaPaVoies est davantage questionnée.

Points encore à clarifier : quelle autonomie des commissions : est-ce qu'elles peuvent prendre toutes les décisions sauf celles qui ont un gros enjeu de l'asso, est-ce qu'elles doivent référer de tout au CA...)?

d) Digression : un bénévole tuteur d'un volontaire service civique ?

Marjorie : pas d'accord ; nécessite une rigueur, nécessite un soutien continu (même après le volontariat) ;

Amélie : pourquoi pas ; mais formation au tutorat du/de la bénévoles

Sébastien : dans tous les cas il faut un encadrement salarié ; le tutorat peut être assuré par des bénévoles au sein des commissions ; proposition : si y a pas de bénévoles qui veulent être tuteurs y aura pas de service civique

tuteur : en charge de suivre le projet d'avenir et le projet personnel, les congés/formation, le bien-être au travail

le salarié : travaille avec le/la volontaire

Décision : sur le principe c'est intéressant, mais trop tôt pour décider quelque chose ; dans un premier temps, on invite les commissions à venir au CA et on verra plus tard

Faire un mail aux commissions : Cécilia

4. Embauche de Stéphane + retour sur entretien avec GEAI29/Sema'For

Jérôme : ne souhaite pas de nouvelle embauche, car se sent angoissé de la pression qu'occasionne la gestion des ressources humaines ; ce n'est pas anodin d'être employeur

Marjorie : pas anodin non plus d'accueillir des volontaires (qu'il faut encadrer, qui ne peuvent pas être seuls avec du jeune public) ; les volontaires font un boulot de salarié ; je trouve ça plus cohérent d'embaucher

Pierre : OK dans la mesure où ça libère du temps à Amélie et à Marjorie pour bosser sur le projet associatif et le financement

Sébastien : embaucher n'est pas la seule solution pour la surcharge de travail (on aura toujours du travail pour 35 salariés) ; la seule solution est de ne pas faire des activités ; d'un point de vue budget, on a des réserves (de l'argent qui dort et qui ne sert à rien), mais au niveau annuel on est pas une asso qui peut se permettre trois salariés, sauf si on trouve d'autres financements ou si le poste est un poste qui s'auto-finance, c'est à dire qui va chercher des financements pour son propre poste (ce qui me paraît être la vision inverse de ce que doit être une fiche de poste d'un salarié) ; j'ai l'impression que si on embauche une troisième personne, ce sera trois personnes qui seront sous l'eau au lieu de deux

Marjorie : quand on était avec Gwendal c'était plus facile ; on est dans la réaction plutôt que dans l'action (NB aparté : Brest métropole nous demande notre avis sur leurs avant-projets d'aménagements : j'ai proposé de structurer la consultation, pour casser le rythme rapide)

Amélie : comment je vois les choses ; trois salarié.e.s + Stéphane en parcours emploi compétence, sur un an ; Stéphane nous aiderait à l'atelier, et il y a également une dimension d'aide pour Stéphane ; cela nous permettrait d'avoir le temps d'analyser, de planifier, de mieux travailler

Jérôme : c'est pas dans les statuts de l'asso d'être créatrice d'emploi ; il faut qu'on décide de ce qu'on fait de l'atelier (est-ce que c'est la vocation de BaPaV à terme de faire cet atelier... ?)

Cécilia : il y a de beaux projets qui pourraient naître à l'atelier (récupération en déchetterie, faire de la réparation (à discuter), etc.) ; quand les gens disent je vais à BaPaV, ils vont à l'atelier

Pierre : les financements pour les deux postes actuels vont arriver à échéance ; Amélie part en mai ; il faut que les salariés aient le temps de préparer ça.

Cécilia : ok s'il est assez autonome pour assurer les permanences, structurer les permanences et faire de la réparation de vélos

Avant de décider, un bref retour sur entretien avec Sema'For : Lola, Marjorie, Cécilia, Camille + Thierry de Sema'For

Sema'For propose deux solutions :

le groupement d'employeur :

nous aide à mieux définir nos besoins : liste tout ce qu'on fait pendant deux semaines (bénévoles, salariés, volontaires) ; comme on définit les tâches remplies, celles qui prennent beaucoup de temps alors qu'elles sont pas prioritaires, pour définir un profil d'embauche
Refaire un DLA (objectif : le mettre en place dans 6 mois), axé rationaliser notre activité, chiffrer et valoriser le temps salarié et le temps bénévole, comprendre le temps que l'on a de temps disponible pour faire des animations, qui pourrait nous permettre pour la vision à long terme de l'association

Sébastien : ai passé deux à trois mois l'année dernière pour comprendre ce que font les salariés ; et on a pas su réduire l'activité ; à long terme la seule solution est de dire qu'on va pas pouvoir tout faire ; OK si ce travail amène à réduire les activités

Jérôme : frustré car on a pas traité le point des municipales, l'impression qu'on ne traite pas des sujets de fond

Marjorie : pour moi la RH est un sujet de fond ; et je parle de toute l'asso ; une asso c'est des gens qui sont heureux d'être ensemble

Sébastien : c'est là où les commissions entrent en jeu ; les actions militantes sont gérées par les commissions, le CA gère l'organisationnel

Jérôme : souhaite que la coordinatrice propose une vision à 3 ans

Sébastien : c'est pas à la coordinatrice mais à tous les gens de l'asso ; le rôle de la coordinatrice est de s'assurer que tout tourne au quotidien

Pierre recentre le débat : il y a surcharge de travail, il faut prendre des décisions pour aider les salariés

Décision concernant la surcharge de travail et l'embauche de Stéphane : fermeture de l'atelier le 26 novembre jusque janvier, pas d'embauche de Stéphane à l'heure actuelle ; Jérôme en parle à Stéphane

Décision concernant le groupement d'employeur : groupement d'employeur : on se sent dépassé, on a besoin d'aide, il est possible d'avoir de l'aide gratuite, prenons-là ; commencer le travail avec le groupement d'employeur ne nous engage pas à recruter via la groupement d'employeur ; Cécilia et Sébastien s'occupe de motiver les bénévoles et administrateurs à remplir le tableur envoyé par Sema'For

Décision concernant le DLA : Cécilia il faut être clair sur nos besoins pour que ce soit utile
Sébastien : ce dont on a besoin c'est vraiment comprendre quelles activités doivent être priorisées, puis le dire à tous les adhérents, à tout le monde

5. Élection sans candidat des référent.e.s ressource humaines :

Cécilia veut passer la main, car c'est un poids psychologique assez lourd étant donné qu'il y a des tensions entre Jérôme et Marjorie, et car moins de disponibilités car travaille à nouveau.

Élections sans candidats : prendra deux heures pour être bien fait, surtout une première fois ;

Décision : élections sur un mercredi midi, avant les congés, donc on tente le mercredi 5 décembre ;
Sébastien envoie un mail au CA

6, Prochaine réunion :

Sébastien est responsable de caler la date de réunion et faire l'odj (la prochaine au fois tirage au sort)

Points à remettre au prochain CA

burette (avis d'Amélie et Marjorie, qui ne seront pas présentes : très favorable)